

# Plan de soins à 2,5 millions pour une (très) vieille dame

**MÔTIERS** L'église paroissiale se dégrade. Commune, canton et paroisse font front commun pour remettre en état ce bâtiment dont les origines remontent au 8e siècle.

PAR **MATTHIEU.HENGUELY@ARCINFO.CH**

C'est le lieu de culte le plus utilisé du Val-de-Travers, mais c'est aussi le plus ancien. L'église paroissiale de Môtiers, anciennement église Notre-Dame, date du 8e siècle et montre aujourd'hui des signes de dégradation. Son propriétaire et son utilisateur – la commune de Val-de-Travers et l'Église réformée neuchâtoise – se sont associés pour mener à bien cette rénovation, estimée à 2,49 millions de francs. Le Conseil général de Val-de-Travers doit se prononcer lundi sur ce sujet.



**Aujourd'hui, avec le chauffage, on a le choix entre cuire et geler."**

**JEAN-SAMUEL BUCHER**  
PRÉSIDENT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

«Nous avons commencé à parler de cette rénovation il y a 3-4 ans. Cette église est la plus importante pour les gens du Val-de-Travers. Il y a un attachement particulier. Beaucoup de mariages, de concerts s'y sont déroulés», indique Jean-Samuel Bucher, président de la paroisse. Or, autant l'extérieur que l'intérieur de l'édifice demandent des investissements.

## **Toit, charpente, chauffage**

Concernant l'enveloppe extérieure, le premier constat touche au toit: «Il est cuit», indique le diacre et organiste. Les tuiles doivent être changées. La charpente, qui date de 1515, doit être restaurée, de même que les crépis et les joints des



L'église paroissiale de Môtiers aurait bien besoin d'un petit coup de jeune... ARCHIVES DAVID MARCHON

murs. Il s'agira aussi de reprendre les derniers gros travaux de rénovation de 1960, réalisés selon des techniques aujourd'hui dépassées.

A l'intérieur, la liste continue. Ici aussi, les crépis sont à refaire: ceux de 1960 ont altéré l'acoustique. Il faudra aussi isoler le plafond et revoir le chauffage. «Aujourd'hui, on a le choix entre cuire et geler», glisse Jean-Samuel Bucher.

Au total, le chantier complet pourrait durer environ une année, année durant laquelle les cultes célébrés habituellement à Môtiers seraient déplacés dans les autres temples du Val-

lon. Si tout se passe comme espéré, cet exode pourrait s'étaler entre les étés 2019 et 2020. Au niveau du prix, ce sont précisément 2,486 millions de francs qui sont budgétés. La commune n'ayant pas les moyens de régler la note seule, une association a été créée, réunissant élus communaux, membres de la paroisse et fonctionnaires cantonaux.

«Nous nous sommes inspirés de ce qui s'était fait à La Brévine, lorsqu'ils avaient rénové l'église», précise Jean-Samuel Bucher, qui cumule encore la charge de président de cette association. Charge à celle-ci de

trouver les 1,15 million de francs non couverts par les fonds publics, auprès de privés ou de fondations. Canton et Confédération subventionneraient le projet à hauteur de

667 400 francs, tandis que la commune mettrait la même somme, pour autant que le Conseil général donne son aval au projet lundi (séance à 19h30 à l'hôtel de ville de Couvet).

## **Quatre rapports pour le Conseil général**

Outre le gros crédit pour l'église paroissiale de Môtiers, le législatif de Val-de-Travers étudiera trois autres rapports lundi. Le premier, assorti d'une demande de crédit de 210 000 francs, concerne l'élaboration d'un plan directeur pour la distribution d'eau potable. Les deux derniers rapports concernent la répartition des subventionnements aux sociétés locales ainsi que le statut du Conseil communal, un sujet qui avait été retoqué en début d'année.